

L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées Intitulé de l'action : Accès à la consultation à domicile : en lien avec les professionnels du territoire (RSG, EMPG, secteurs de psychiatrie)

Coordonnateur de l'action (personne ou institution) :

Dr Delecluse - GHICL Pr Dodin - GHICL Dr Playe - CHU Lille

Dr Playe - CHO Lille	
Constat du diagnostic	Difficulté à amener le patient en consultation Difficulté d'accès à l'expertise psychogériatrique Besoin d'évaluation à domicile
Objectif opérationnel	Faciliter l'accés à la consultation psychogériatrique à domicile Favoriser l'accompagnement adapté suite à l'évaluation (lien MT, lien CMP) Articuler les ressources existantes: Réseau de santé gériatrique, EMPG, secteurs de psychiatrie Former les professionnels "au lit du patient" Faciliter les entrées en institution - Coordonner les articulations UCC/EHPAD Améliorer la coordination entre professionnels de la gériatrie, de la neurologie et de la psychiatrie Mobiliser les ressources existantes sans s'y substituer
Détails de l'action	Proposition d'organisation territoriale pour développer l'expertise et les soins psychogériatriques à domicile : - Sollicitation par les partenaires de l'hôpital, de la ville ou du secteur - Expertise sur dossier en équipe pluridisciplinaire hebdomadaire (Réseau de santé gériatrique, EMPG, secteur de psychiatrie) - Structuration d'une modalité d'intervention partagée à domicile sur mesure (s'appuyant sur les ressources locales) pour réaliser l'évaluation et proposer les préconisations pour le suivi
Identification des partenaires	Réseau de santé gériatrique CORALIE EMPG Secteurs de psychiatrie Professionnels du premier recours Partenaires du domicile Etablissements hospitaliers EHPAD
Modalités de réalisation	Procédure d'articulation territoriale Réseau de santé gériatrique - EMPG - Secteur de psychiatrie Porté par CORALIE Création et développement de temps proféssionnels dédiés et partagés entre réseau et EMPG avec implication des secteurs de Psychiatrie (G07 G08 G18 G19 G20 G21 G22 G23 G24)
Calendrier prévisionnel	Dès accord financier de l'ARS
Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action	File active annuelle Procédure d'articulation Nature des partenaires sollicités pour les soins psychogériatriques et le suivi Analyse de parcours
Points de vigilance et bonnes pratiques à promouvoir	Neutralité du portage Implication des secteurs Communication aux partenaires